

COALITION POUR L'OBSERVATION CITOYENNE DES ELECTIONS AU NIGER

COCEN



DECLARATION PRE-ELECTORALE

Niamey, le 19 février 2021

Dans le cadre du projet d'appui à l'observation citoyenne pour un processus électoral crédible, transparent et apaisé au Niger, financé par l'Union européenne, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Niger (COCEN) a déployé, à l'échelle nationale, un dispositif d'observation de long et de court-termes. Couvrant l'ensemble des 8 régions, ce dispositif a permis de monitorer, outre l'environnement général, les activités politiques et électorales en vue du second tour de l'élection présidentielle. L'observation de long terme a couvert 39 départements et les 5 arrondissements communaux de la ville de Niamey.

La présente déclaration rend compte des principales observations des différentes équipes d'observateurs de long-terme et de l'analyse du contexte politique par l'équipe de coordination de la COCEN. Elle porte essentiellement sur l'environnement général, la campagne électorale et les préparatifs électoraux.

1. Environnement politique général

L'environnement politique général est largement calme et paisible depuis les scrutins du 27 décembre 2020, quoi qu'on note une certaine surchauffe depuis la publication des résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle.

Plusieurs facteurs ont contribué à renforcer la décrispation du climat politique et électoral. Le premier facteur est sans conteste le retour de l'opposition dans les différentes instances de la CENI au lendemain des scrutins du 27 décembre 2020. Outre l'inclusivité du processus, la présence de l'opposition offre une garantie supplémentaire à même de dissiper un tant soit peu les soupçons de manipulation autour de l'organisation et de la conduite du processus électoral.

Le deuxième facteur est la décision prise par la CENI de corriger les insuffisances et failles relevées par ses soins et par les différentes missions d'observation électorale, en prévision du second tour de la présidentielle. La COCEN se réjouit ainsi de la prise en compte des recommandations pertinentes qu'elle a justement formulées à l'endroit des autorités électorales dans sa déclaration du 29 décembre 2020. Les différents ateliers d'évaluation des scrutins du 27 décembre 2020 organisés par la CENI ont ainsi insufflé une nouvelle dynamique et renforcé l'espoir des parties prenantes, en particulier l'opposition, quant à la compétitivité et à la transparence du scrutin à venir.

Le troisième facteur, enfin, est l'acceptation des résultats des scrutins du 27 décembre 2020 par les différents bords politiques. En dépit des requêtes formulées par les uns et les autres, les acteurs politiques ont accepté et reconnu les résultats tels que proclamés par les instances compétentes sans recours aucun à la rue et sans contestation véhémement ; ce dont la COCEN se félicite.

Toutefois, la COCEN s'inquiète de la montée des discours d'intolérance et de haine véhiculés par certains acteurs politiques depuis le lancement de la campagne du second tour de la présidentielle. Ces discours, sur fond de polarisation du jeu politique autour des deux camps restés en lice, constituent de potentiels germes de violence contre lesquels la COCEN en appelle à la responsabilité des acteurs politiques. Il faudrait, en tout état de cause, préserver les acquis démocratiques et la cohabitation pacifique entre les différentes composantes de la communauté nigérienne, déjà fortement marquées par le péril jihadiste dans les régions de l'Est et de l'Ouest. C'est ici le lieu de relayer le pertinent appel à la retenue lancé par le Médiateur de la République le 7 février dernier à Zinder. Par ailleurs, la COCEN interpelle les autorités compétentes dans la régulation de la campagne électorale à faire valoir la loi, au besoin en recourant aux sanctions prévues par le code électoral et les lois de la République.

2. Campagne électorale

Ouverte le 31 janvier 2021, la campagne électorale pour le second tour du scrutin présidentiel s'est globalement déroulée dans le calme et sans accrochage inter-partisan majeur. Les différentes équipes de campagne ont pu jouir de leur droit d'aller et de venir afin de porter le message de leur candidat aux électrices et électeurs. La COCEN note, toutefois, que les derniers jours de campagne ont été caractérisés par une multiplication d'actes repréhensibles, aussi bien de la part des cadres des partis politiques que de leurs militants et sympathisants. Le ton des discours politiques est monté d'un cran, créant une certaine angoisse au sein des populations et laissant craindre des troubles post-électorales.

Comme corollaires, la COCEN a enregistré ces derniers jours des dégradations des affiches et mobiliers de campagne et une entrave à la libre circulation des convois et caravanes de campagne ; toutes choses qui attestent de la montée de l'intolérance politique sus évoquée. Aussi, la COCEN en appelle-t-elle à la concorde des filles et fils du Niger dans le respect mutuel de leurs différences politiques. Le scrutin présidentiel marque déjà une étape fondamentale dans l'histoire politique du Niger, que les uns et les autres, particulièrement les acteurs politiques, travaillent à en faire une fête de la démocratie.

3. Préparatifs électoraux

Dans l'ensemble des départements et arrondissements communaux couverts par les différentes équipes de la COCEN, les préparatifs électoraux se déroulent conformément au chronogramme établi par la CENI. L'essentiel du matériel indispensable a été déployé dans les différentes localités sous l'égide de ses démembrements dont certains ont subi de profonds réaménagements au regard des conclusions de la rencontre d'évaluation des 20 et 21 janvier 2021. Des dispositions à l'effet d'assurer une meilleure sécurisation des opérations de vote et de centralisation des résultats ont été prises. Les observateurs de la COCEN sont commis pour suivre l'effectivité desdites mesures.

La COCEN voudrait, ici, reconnaître et saluer les efforts de la CENI qui a su prendre en compte les recommandations pertinentes formulées par les différentes missions d'observation à l'occasion des scrutins du 27 décembre 2020. Elle l'exhorte à veiller à une application effective des dispositions juridiques et à se conformer strictement aux standards et bonnes pratiques gouvernant l'organisation et la conduite des processus électoraux. La Coalition l'invite, en particulier, à garantir l'inclusivité, la transparence et l'intégrité du processus de centralisation et de compilation des résultats.

La Coalition exhorte les citoyennes et citoyens nigériens à assumer pleinement leur devoir civique dans le respect de la loi et à préserver l'ordre et la quiétude. Elle poursuivra ses activités de suivi du processus électoral par le déploiement de 750 observateurs de court-terme le dimanche 21 février 2021 sur l'ensemble du territoire national. La COCEN activera une Salle de veille électorale au Radisson Blu Hôtel, Salle Mekrou, du 21 au 23 février 2021, qui sera ouverte au public dans le strict respect des mesures barrières.

M. DAMBAGI SON ALLAH, Porte-parole